

Dossier de diagnostics techniques

Repérage du plomb dans les revêtements avant démolition



Référence PLB003-E6115913-2401 6 décembre 2024

Bien	Autre
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON
Propriétaire	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charite 69002 LYON
Demandeur	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charite 69002 LYON

Le diagnostic **a révélé la présence** de revêtements contenant du plomb.

Visité le 6 décembre 2024 par CAMILLE AUFAURE

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.



Sommaire

Sommaire	2
Repérage du plomb dans les revêtements avant démolition	3
A. Informations générales de la mission	3
B. Renseignements concernant la mission	4
C. Méthodologie employée	5
D. Présentation des résultats	5
E. Croquis	7
F. Résultats des mesures	9
G. Eléments complémentaires au repérage	14
Annexe 1. Notice d'information	15
Annexe 2. Récapitulatif des mesures positives	16
Annexe 3. Certificat de qualification	17
Annexe 4. Attestation d'assurance et sur l'honneur	18

Repérage du plomb dans les revêtements avant démolition

A Informations générales de la mission

A.1 Rappel du cadre réglementaire

Articles L. 4121-1 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail ; Inspiraton de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb ; Norme NF X 46 031 avril 2008 relatif à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb ; Inspiration méthodologique de la norme NF X 46-030 avril 2008 relative au protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb ; Application issue du fascicule « Préconisation pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux » - DIRRECT CENTRE mars 2014

A.2 Adresse du bien

Type de bien	Autre
Nom	DÉPENDANCE PALAIS DE JUSTICE
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON
Propriété de	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charite 69002 LYON

A.3 Propriétaire

Nom	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES
Adresse	3 Rue de La Charite 69002 LYON

A.4 Donneur d'ordre

Nom	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES
Adresse	3 Rue de La Charite 69002 LYON

Qualité

A.5 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	Niton
Modèle de l'appareil	XLp300
N° de série	26780 RTV1863-10
Nature du radionucléide	Cadmium 109
Date du dernier chargement de la source	26 septembre 2019
Activité de la source à cette date	370 MBq

A.6 Dates et validité du constat

Date du constat	6 décembre 2024	Date d'édition du rapport	6 décembre 2024
-----------------	-----------------	---------------------------	-----------------

A.7 Nature des travaux

A.8 Conclusion

Le diagnostic a révélé la présence de revêtements contenant du plomb.

A.9 Auteur du constat

Nom du diagnostiqueur	CAMILLE AUFAURE ACT DIAG IMMO HSI AUVERGNE (6001) Parc Technologique de La Pardieu 2 avenue Léonard de Vinci 63000 CLERMONT	Signature	
Agence du diagnostiqueur	FERRAND DEKRA CERTIFICATION Centre d'Affaires La Boursidière Rue de la Boursidière – Porte I - 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Organisme d'assurance	SMA BTP – 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par		N° de police et date de validité	H98143W 7352000/2 148140 du 01/01/2024 au 31/12/2024
Numéro de certification et date d'obtention	DTI3876 - 24 janvier 2022		

B Renseignements concernant la mission**B.1 Étalonnage de l'appareil**

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	6 décembre 2024	1.02
En fin du CREP	188	6 décembre 2024	1.02
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

B.2 Occupation du bien

Le bien est occupé par son propriétaire.

B.3 Liste des locaux visités

Partie d'immeuble	Étage	Photo
Extérieur		
Extérieur		
Vestiaire 1	Étage 1	
Vestiaire 2	Étage 1	
Escalier	Étage 1	
Atelier	RDC	
Local 1	RDC	
Local 2 et 3	RDC	
Local 4	RDC	
Local 5	RDC	
Local 6	Étage 1	
Local 7	Étage 1	
RDC	RDC	
Local 8	Étage 1	
Local 9	Étage 1	

B.4 Liste des locaux non visités

Aucun

C Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

C.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm².

C.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

C.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

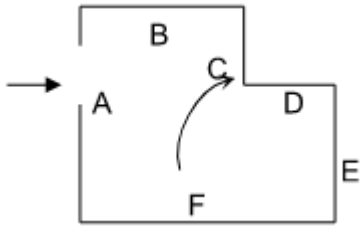
D Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Sens du repérage pour évaluer un local :

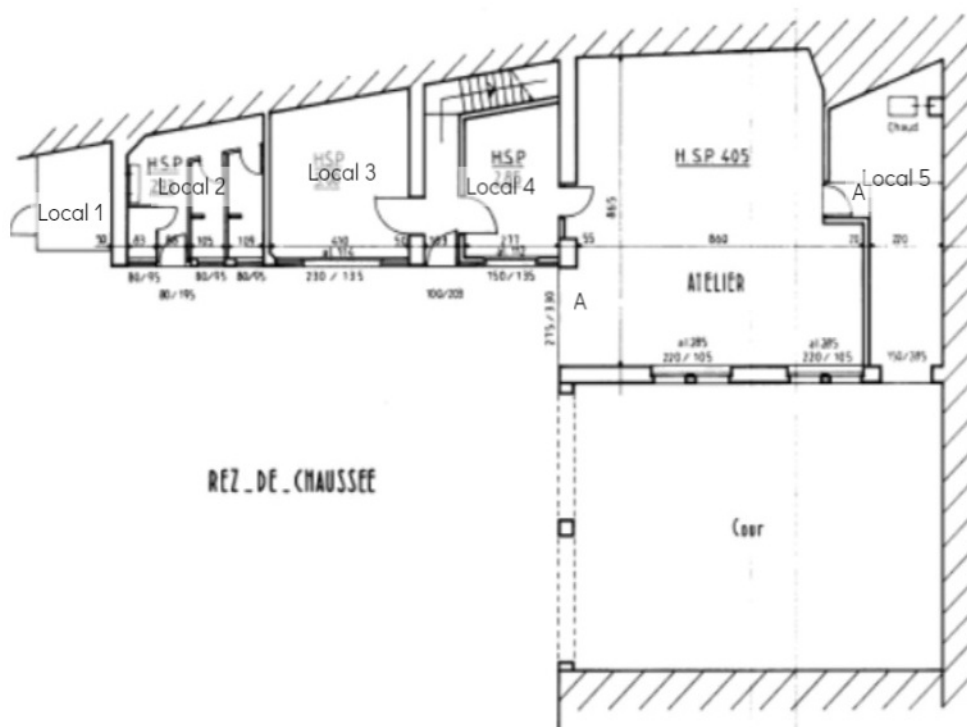


Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE : Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

E Croquis

Planche de repérage usuel		1/2
RDC		
Référence	PLB003-E6115913-2401	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / CAMILLE AUFAURE	
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON	



F Résultats des mesures

RDC						
Extérieur						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Dauphin en fonte descente EP en face du local 2 (1 seul conduit pb)	Métal, Peinture	M002	<u>2,2</u>		
			M003	<u>3,1</u>		
Toutes zones	Ensemble des autres descentes EP	Métal, Peinture	M004	0,02		
			M005	0,05		
Atelier						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Béton, Peinture	M008	0,04		
			M009	0,04		
A	Porte - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M010	0,02		
			M011	0,12		
	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M012	0,11		
			M013	0,01		
B	Mur	Béton, Peinture	M014	0,12		
			M015	0,1		
C	Mur	Béton, Peinture	M016	0,13		
			M017	0,1		
D	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M018	<u>1,3</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M019	<u>1,4</u>		
D	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M020	<u>1,7</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M021	<u>1,2</u>		
D	Mur	Béton, Peinture	M022	0,05		
			M023	0,15		
Plafond	Plancher haut	Béton, Peinture	M006	0,02		
			M007	0,1		
Local 1						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Béton	M026	0,15		
			M027	0,04		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Vernis	M028	0,03		
			M029	0,12		
B	Mur	Béton	M030	0,14		
			M031	0,06		
C	Mur	Béton	M032	0,07		
			M033	0,13		
D	Mur	Béton	M034	0,07		
			M035	0,08		
Plafond	Plancher haut	Bois	M024	0,15		

			M025	0,06		
Local 2 et 3						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Faïence blanche	Carrelage	M040	0,13		
			M041	0,03		
Toutes zones	Faïence bleue	Carrelage	M042	<u>2,4</u>		
			M043	<u>2,8</u>		
A	Mur	Béton, Peinture	M044	0,09		
			M045	0,05		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M046	0,01		
			M047	0,06		
B	Mur	Béton, Peinture	M048	0,04		
			M049	0,03		
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M050	0,15		
			M051	0,12		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M052	0,05		
			M053	0,04		
	Fenêtre - Volets	Bois, Peinture	M054	0,07		
M055	0,06					
C	Mur	Béton, Peinture	M056	0,08		
			M057	0,08		
D	Mur	Béton, Peinture	M058	0,06		
			M059	0,05		
Plafond	Faux-plafond	Faux plafond	M036	0,04		
			M037	0,02		
Sol	Sol	Carrelage	M038	0,14		
			M039	0,06		
Local 4						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Plinthes	Carrelage	M064	0,1		
			M065	0,05		
A	Mur	Béton, Peinture	M066	0,08		
			M067	0,08		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M068	0,12		
			M069	0,04		
B	Mur	Béton, Peinture	M070	0,03		
			M071	0,08		
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M072	0,08		
			M073	0,06		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M074	0,07		
			M075	0,07		
C	Mur	Béton, Peinture	M076	0,07		

			M077	0,02		
D	Mur	Béton, Peinture	M078	0,14		
			M079	0,02		
Plafond	Plancher haut	Bois, Peinture	M060	0,06		
			M061	0,11		
Sol	Sol	Carrelage	M062	0,12		
			M063	0,03		
Local 5						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Porte donnant sur l'extérieur	Bois, Peinture	M082	6,4		
A	Mur	Béton, Peinture	M083	0,11		
			M084	0,15		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M085	0,07		
			M086	0,08		
B	Mur	Béton, Peinture	M087	0,04		
			M088	0,07		
C	Mur	Béton, Peinture	M089	0,04		
			M090	0,05		
D	Mur	Béton, Peinture	M091	0,14		
			M092	0,06		
Plafond	Plancher haut	Béton, Peinture	M080	0,12		
			M081	0,14		
RDC						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Ensemble des conduit métal + PVC	Métal, PVC	M093	0,06		
			M094	0,01		
Toutes zones	Ensemble des radiateurs	Métal, Peinture	M095	0,03		
			M096	0,11		
Étage 1						
Vestiaire 1						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M099	0,05		
			M100	0,03		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M101	0,04		
			M102	0,08		
B	Mur	Bois, Vernis	M103	0,04		
			M104	0,02		
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M105	1,3		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M106	1,3		
C	Mur	Bois, Vernis	M107	0,13		
			M108	0,13		

D	Mur	Bois, Vernis	M109	0,05		
			M110	0,14		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M097	0,02		
			M098	0,14		
Vestiaire 2						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M113	0,1		
			M114	0,11		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M115	0,04		
			M116	0,09		
B	Mur	Bois, Vernis	M117	0,07		
			M118	0,14		
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M119	<u>1,4</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M120	<u>1,5</u>		
C	Mur	Bois, Vernis	M121	0,03		
			M122	0,03		
D	Mur	Bois, Vernis	M123	0,04		
			M124	0,09		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M111	0,07		
			M112	0,05		
Escalier						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M129	0,14		
			M130	0,07		
B	Mur	Bois, Vernis	M131	0,04		
			M132	0,04		
C	Mur	Bois, Vernis	M133	0,11		
			M134	0,09		
D	Mur	Bois, Vernis	M135	0,1		
			M136	0,04		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M125	0,11		
			M126	0,01		
Sol	Sol	Bois	M127	0,05		
			M128	0,03		
Local 6						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Porte extérieur	Bois, Peinture	M139	<u>2,4</u>		
A	Mur	Bois, Vernis	M140	0,09		
			M141	0,12		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M142	0,12		
			M143	0,1		

B	Mur	Bois, Vernis	M144	0,07		
			M145	0,03		
C	Mur	Bois, Vernis	M146	0,14		
			M147	0,07		
D	Mur	Bois, Vernis	M148	0,07		
			M149	0,03		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M137	0,14		
			M138	0,11		
Local 7						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M152	0,08		
			M153	0,05		
A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M154	0,06		
			M155	0,09		
B	Mur	Bois, Vernis	M156	0,02		
			M157	0,08		
C	Mur	Bois, Vernis	M158	0,14		
			M159	0,06		
D	Mur	Bois, Vernis	M160	0,07		
			M161	0,01		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M150	0,05		
			M151	0,03		
Local 8						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M164	0,1		
			M165	0,04		
A	Porte - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M166	0,1		
			M167	0,11		
	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M168	0,09		
			M169	0,11		
B	Mur	Bois, Vernis	M170	0,09		
			M171	0,01		
C	Mur	Bois, Vernis	M172	0,11		
			M173	0,04		
D	Mur	Bois, Vernis	M174	0,05		
			M175	0,07		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M162	0,11		
			M163	0,07		
Local 9						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
A	Mur	Bois, Vernis	M178	0,06		
			M179	0,05		

A	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M180	0,13		
			M181	0,02		
B	Mur	Bois, Vernis	M182	0,04		
			M183	0,04		
C	Mur	Bois, Vernis	M184	0,03		
			M185	0,1		
D	Mur	Bois, Vernis	M186	0,11		
			M187	0,12		
Plafond	Plancher haut	Bois, Vernis	M176	0,07		
			M177	0,04		

G Éléments complémentaires au repérage

Local encombré pendant le repérage ?	☐
Autres documents remis	☐
Le repérage doit-il faire l'objet d'investigations approfondies ?	☐

Rapports précédents

Aucun

ANNEXE 1 Notice d'information

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures.
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide.
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates.
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés.
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

ANNEXE 2 Récapitulatif des mesures positives

RDC						
Extérieur						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Dauphin en fonte descente EP en face du local 2 (1 seul conduit pb)	Métal, Peinture	M002	<u>2,2</u>		
			M003	<u>3,1</u>		
Atelier						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
D	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M018	<u>1,3</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M019	<u>1,4</u>		
D	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M020	<u>1,7</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M021	<u>1,2</u>		
Local 2 et 3						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Faïence bleue	Carrelage	M042	<u>2,4</u>		
			M043	<u>2,8</u>		
Local 5						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Porte donnant sur l'extérieur	Bois, Peinture	M082	<u>6,4</u>		
Étage 1						
Vestiaire 1						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M105	<u>1,3</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M106	<u>1,3</u>		
Vestiaire 2						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
C	Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	Bois, Peinture	M119	<u>1,4</u>		
	Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	Bois, Peinture	M120	<u>1,5</u>		
Local 6						
Zone	UD	Revêtement et Support	Mesures	mg/cm²	Localisation	Observations
Toutes zones	Porte extérieur	Bois, Peinture	M139	<u>2,4</u>		

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Camille AUFAURE

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3876 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 24/01/2022 au 23/01/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 25/01/2022





Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

ANNEXE 4 Attestation d'assurance et sur l'honneur



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W

N° de contrat : 7352000/2 148140

N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS

PA LIMOGES Sud orange

19 rue Stuart Mill

CS 70308

87008 – LIMOGES CEDEX

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES**Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile**

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Contrôleur technique.

Agréé par décision du 26 juillet 1982 au titre des dispositions du décret 78.1146 pour l'intégralité du domaine objet de l'obligation d'assurance instituée par la Loi n° 78.12 du 4 janvier 1978 et à tous les textes suivants qui sont venus le préciser ou le modifier. Conformément à la norme NF P03-100 du 20 septembre 1995 et aux dispositions législatives et réglementaires qui figurent aux articles L 111-23 à L 11-26 et R 111-29 à R 111-42 du Code de la Construction et de l'Habitation.

- Activités de maîtrise d'œuvre et bureau d'étude technique pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissements destinés à desservir des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités.
- Activités de maîtrise d'œuvre en installations thermiques et climatiques.

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

1/4



- Activités de coordinateur et maîtrise d'œuvre SSI.
- Contrôle dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, les navires notamment pour la délivrance de certificats sanitaires, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Conseils et accompagnement amiante et plomb, Stratégie de Prélèvements, Prélèvements et Analyses de tout type de matériaux, air, sols, boues, Rapports d'analyses Surveillance de l'air sur le lieu du travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité protection de la santé », coordination SSI, examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments et des réseaux aérauliques.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Études, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'ouvrage déléguée, et missions Amose selon les articles 5 et 6 de l'Ordonnance 2018-937 du 30 octobre 2018.
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

2/4



2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000€ par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000€ par sinistre

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

3/4



3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Il est précisé que le contrat susvisé n'a fait l'objet à la date de l'émission de l'attestation d'aucune suspension de garantie pour non-paiement de prime ou procédure de recouvrement.

Fait à Paris
Le 05/12/2023.

Le Président du Directoire

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

4/4



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Nicolas BOUVIER agissant en qualité de représentant légal de la société **DEKRA France** inscrite sous le numéro SIREN 411 768 831 RCS. Nanterre **laquelle est Présidente de la Société DEKRA Industrial**, Société par actions simplifiée au capital social de 25 060 000 € ayant son siège social à LIMOGES (87000) - Parc d'activité de Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS Limoges, déclare sur l'honneur que :

la société **DEKRA Industrial** susvisée pour l'établissement des rapports et constats définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L 271-4 ainsi qu'à l'article L 126-26 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du même code et qu'elle :

- dispose des moyens en matériel et en personne appropriés,
- emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- n'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli au PLESSIS ROBINSON, le 02 janvier 2024

Pour servir et valoir ce que de droit

Pour DEKRA Industrial
Nicolas BOUVIER représentant DEKRA France
La Présidente

Nicolas Bouvier

Planche de repérage usuel		1/2
RDC		
Référence	PLB003-E6115913-2401	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / CAMILLE AUFAURE	
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON	

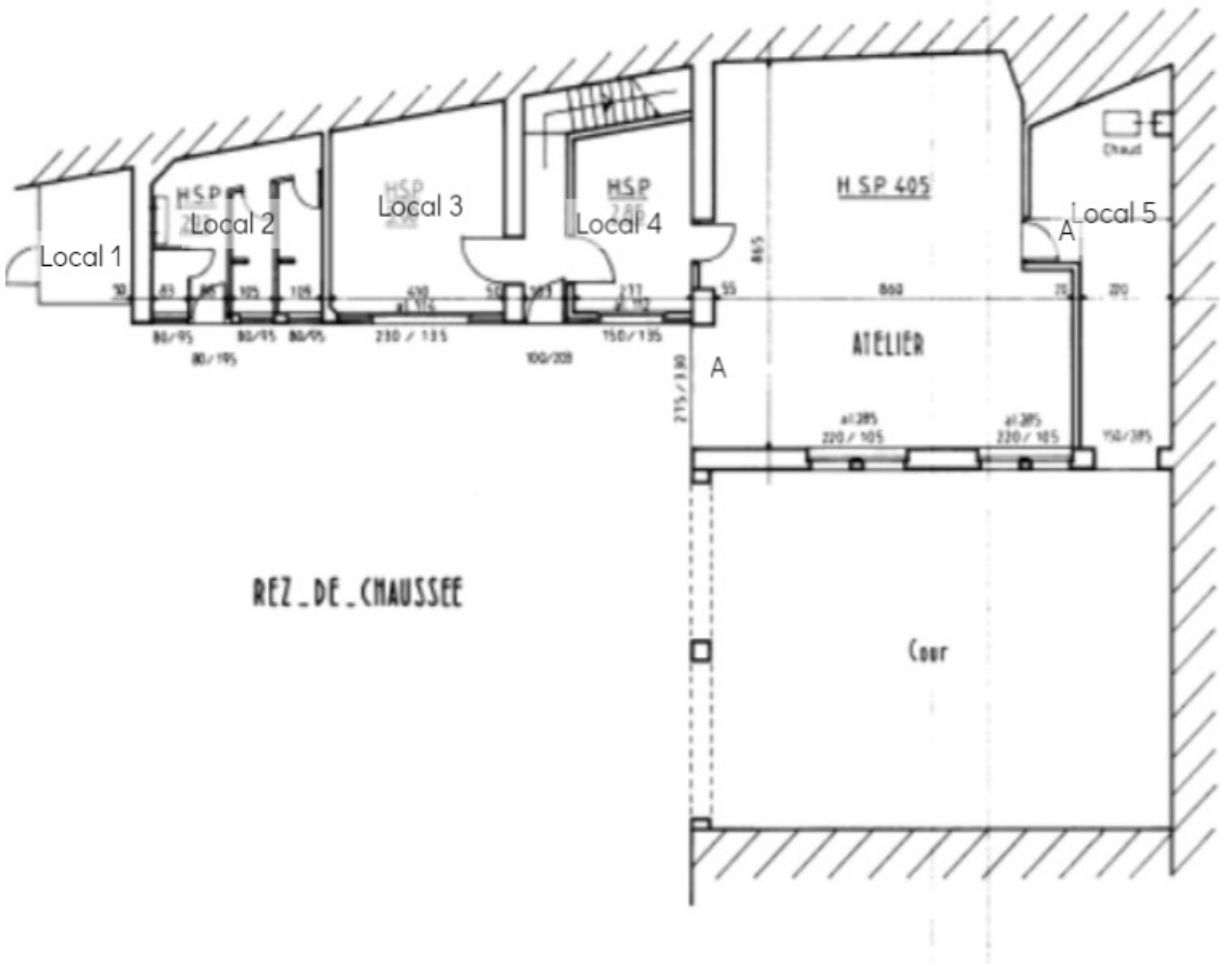
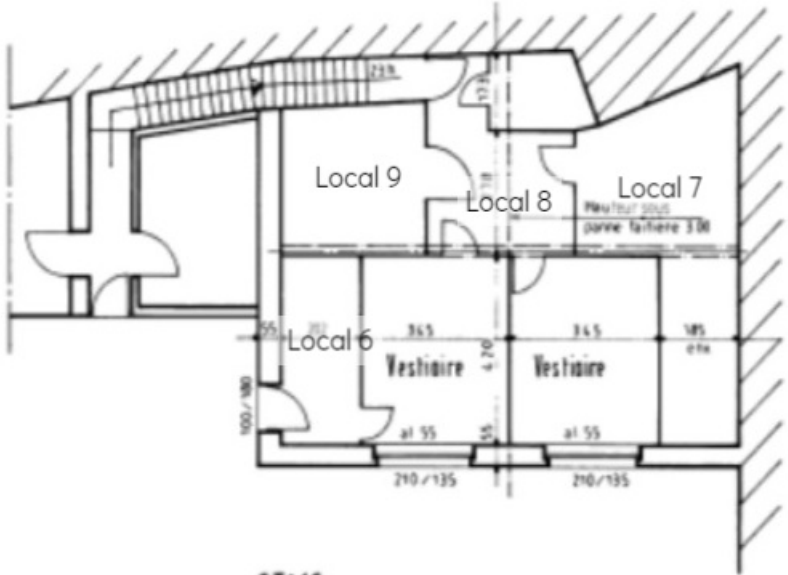


Planche de repérage usuel		2/2
Étage 1		
Référence	PLB003-E6115913-2401	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / CAMILLE AUFAURE	
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUÇON	



ETAGE

SURFACE
RDC 141 M2
ETAGE 101 M2
TOTAL 242 M2

VILLE DE MONTLUÇON

52 , FAUBOURG DE LA GIRONDE
PLANS DEPENDANCES

|